LE COURRIER DU RETRAITÉ

38

Bulletin de l'Isère n° 129 – Octobre 2026

Fédération **G**énérale des **R**etraités de la **F**onction **P**ublique – Siège National de la Fédération : 20, rue Vignon - 75009 - Paris

Éditorial

Y a-t-il un avenir ?

Les récentes mobilisations lycéennes et étudiantes ont projeté la question de l'avenir de toutes et tous dans le débat politique :

- Tout d'abord, le présent de la jeunesse elle-même qui subit la décrépitude de ses conditions d'enseignement par le délabrement des bâtiments, le manque récurrent d'enseignant(e)s et les classes surchargées. Cette situation participe à l'aggravation des inégalités sociales. De plus, l'orientation technocratique et aveugle vers l'Enseignement supérieur par ParcourSup rejette notamment celles et ceux issus des classes populaires.
- Ensuite, l'avenir de la jeunesse qui subit déjà les choix politiques qui généralisent, de façon massive, les emplois précaires, sous-payés et à temps partiels, emplois qui leur sont particulièrement destinés.
- Enfin, l'avenir de toutes et tous dont le niveau de vie est sacrifié pour les profits des milliardaires et des multinationales !

Il est cependant évident que les revendications de la jeunesse s'intègrent dans un combat plus large contre le libéralisme et ses suppôts. Pour eux, en effet, le seul gouvernement acceptable est celui qui ne porte aucune réforme qui réduirait les profits générés par l'exploitation des travailleurs ! Ainsi, ils œuvrent pour le renforcement sans limite de l'autoritarisme et ils préparent l'accès au pouvoir de l'extrême-droite.

L'avenir de la jeunesse nous concerne, toutes et tous !

Le 19 novembre, à Paris, pour obtenir la satisfaction de leurs revendications, les retraité.es diront aussi que leur mobilisation ne s'oppose pas, bien au contraire, à celle de la jeunesse !

- Jacques FOGLIARINI, Secrétaire départemental de la FGR-FP de l'Isère -

Pour se rendre à l'Assemblée Générale du 4 décembre 2026.

L'A.G. départementale se tiendra au lycée du Clos d'Or à Grenoble (***Voir modalités pratiques en p.2 et 7*** **). Pour toute information, pour proposer un covoiturage ou pour en trouver un, contactez Maryvonne FULCONIS, par téléphone ou texto (06 07 19 11 83) ou par mail (** ***maryvonne.fulconis@wanadoo.fr*** **) .**

Directeur de la publication :
Jacques FOGLIARINI,

FGR-FP,
Bourse du Travail
38030 - GRENOBLE

Imprimé par OCCE 38

Sommaire

Éditorial 1
Assemblée Générale 38 2
Calendrier FGR-FP 2
L·appel au 19 novembre 2
La révolte des lycéens 3
Budget : le gouvernement avance masqué. 4
Appel : Manif nationale 5
Participation au 19 / 11 6
Commission exécutive 7
Bureau CE 2026-2027 7
Inscription à l'AG 7
Projet de budget 2027 8
Rappel cotisations 2026 8

Renvoyez dès aujourd'hui votre coupon d'inscription (*p.7*) à l'Assemblée Générale d'automne du Vendredi 4 décembre, à GRENOBLE.

- Calendrier 2nd semestre 2026 -

10 septembre	9 h 30 : Commission exécutive (*visio-conférence*)
2 octobre	9 h 30 : Bureau en visio (*Préparation du bulletin*)
14 octobre	10h Rassemblement devant AGIR ARCOO
30 octobre	9 h 30 : Bureau (*Envoi du bulletin*)
13 novembre	9 h 30 : Assemblée régionale à Alby / Chéran
19 novembre	Manifestation nationale des retraités Paris
4 décembre	9 h : Assemblée Générale à Grenoble

Vous êtes tous invités à l'Assemblée départementale d'Automne

Vendredi 4 décembre à 9 heures,
Au Lycée du Clos d'Or
6 rue Alfred de Vigny, à GRENOBLE
(Bus n° 13 ou n° 16, arrêt Clos d'Or)

Ordre du jour :

- 9 h – 9 h 15 : Accueil (*café, viennoiseries*).
- 9 h 15 –10 h 30 :
  Activité de la section et perspectives d'action.
- 10 h 30 – 10 h 45 : Pause.
- 10 h 45 – 11 h : Budget, bilan 2025 et projet 2027
- 11 h – 12 h **:** Débat

- *Inscription à l'Assemblée Générale* -

L'Assemblée Générale est toujours un moment important dans la vie de notre association. Nous comptons sur la présence du plus grand nombre d'adhérent-e-s, voire de futur-e-s adhérent-e-s que vous pouvez également inviter à l'A.G. (*y compris au repas*). En cas de problèmes de déplacement, contacter Maryvonne FULCONIS qui fera suivre la demande de covoiturage.

L'inscription à l'A.G. est à faire **avant le 18 novembre,** par le papillon à remplir au bas de la p.7 et à renvoyer à Maryvonne FULCONIS, soit par mail à **maryvonne.fulconis@wanadoo.fr** , soit par téléphone ou texto au **06 07 19 11 83,** ou bien encore par voie postale (*adresse sur le coupon*).

Le repas amical de l'AG sera pris au restaurant du lycée du Clos d'Or à 12 h (***24 €*** *par chèque à l'ordre de la FGR-FP 38 , à remettre sur place, le jour de l'A.G.*).

L'appel au 19 novembre ***(voir p. 5)***

Aujourd'hui, l'appel du G9 (syndicats et associations de retraité·es) comprend toujours 9 organisations mais avec deux changements : l'absence de FO et la présence de l'UNSA parmi les signataires.

Cette péripétie révèle un fait majeur : l'importance du G9 qui, en dépit des participations variables d'organisations en son sein, arrive à développer son audience auprès de toutes les organisations de retraités et à s'imposer comme un cadre de mobilisation incontournable.

Il est vrai que les projets austéritaires gouvernementaux visant à diminuer le niveau de vie et l'accès à la santé des retraités rencontrent aujourd'hui un rejet massif de l'ensemble la population. Les revendications que les retraité.es portent doivent être satisfaites, au même titre que celles de toutes les autres qui s'expriment dans la mobilisation sociale. A ce titre, elles seront massivement entendues et soutenues.

La mobilisation nationale à Paris le 19 novembre sera donc un moment fort pour développer une dynamique de mobilisation afin d'obtenir l'abandon de toutes les mesures anti-retraités !

TOUS À PARIS le 19 novembre !

~ La révolte des lycéens ~

Alex, élève de 1ère dans un lycée de Grenoble, témoigne.



« Dès la rentrée, je me suis interrogé sur la possibilité de recevoir un enseignement correct : dans la classe nous sommes entassés à 36, parfois nous n'avons pas assez de place dans la salle de cours (*manque de tables et chaises, matériel dégradé…*) Dans certaines salles nous n'avons pas de rideaux ou même de fenêtre fonctionnelle. Sans encore mentionner le manque de profs, dès le jour de la rentrée nous n'avions pas de professeure d'espagnol ni de remplaçant·e. C'était la même situation l'année passée, des heures de cours manquées, aucun·e remplaçant·e !

Dans de telles conditions et avec le mépris que les dirigeants·/ médias nous portent, on se doit de protester, se faire réellement entendre. Donc tôt le matin, nous bloquions toutes les entrées du lycée. Un groupe de militant·e·s s'est formé dans le calme, les prises de paroles se sont faites dans le calme. Oui, il y a eu des violences de différents groupes de casseurs nous visant directement. Nous ne cautionnons pas ces violences, elles sont médiatisées, certes, mais pour décrédibiliser notre mouvement. Cette médiatisation soulève aussi un autre problème : les gens au pouvoir pleurent donc plus du plastique brûlé que des enfants mutilés par leur répression. »



C.E. nationale des 29 et 30 septembre 2026 (extrait)

Le gouvernement refuse de s'attaquer aux causes profondes de l'envolée de la dette publique, notamment aux cadeaux fiscaux et aux aides massives consenties aux grandes entreprises et aux plus fortuné·es. Il entend faire supporter l'essentiel de l'effort budgétaire aux salarié·es, aux retraité.es, aux services publics et aux populations les plus fragiles. Les retraité·es sont aujourd'hui particulièrement exposé·es à cette politique d'austérité sociale qui menace leurs pensions, leur accès aux soins et leur reconnaissance dans la société.

Dans les semaines à venir, nous devrons nous mobiliser pour la défense de nos pensions, de notre Protection sociale, des services publics, pour le maintien d'un statut de la Fonction publique, pour la justice fiscale ainsi que pour notre place dans une société solidaire et dans un environnement vivable.

Nous porterons ces exigences en y associant le plus grand nombre afin de faire entendre nos revendications.

Budget : le gouvernement avance masqué !

Le gouvernement prétend faire « partager l'effort budgétaire ». Mais entre ponctions sur la Sécu, gel des prestations sociales ou maintien des privilèges fiscaux, il n'en est rien !

Avec 43 milliards d'euros d'effort budgétaire, le gouvernement annonce qu'il faudra se serrer la ceinture en 2027 mais qu'il protège les plus modestes dans son projet de loi de finances (*PLF*) et son projet de loi de financement de la Sécurité sociale (*PLFSS*).

En réalité, le gouvernement veut imposer une forte diminution des dépenses de la Sécurité sociale. En effet, il prévoit de ramener le déficit de la Sécu *(celui des régimes de base des cinq branches : Maladie, Vieillesse, Accidents du Travail et Maladies professionnelles, Autonomie, Famille*) de 21,8 milliards d'euros en 2026 à 12,7 en 2027.

Les retraité·e·s : première cible !

L'objectif du gouvernement est de faire 4 milliards d'économies sur le dos des retraité·e·s en désindexant totalement de l'inflation les pensions dont la somme brute totale est supérieure à 1260 €·/mois. Cette mesure affecterait 64 % des pensionné·e·s !

Le gouvernement veut aussi imposer un abaissement du plafond de l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraité·e·s pour le calcul de leur impôt sur le revenu. Cet avantage fiscal passerait de 4 439 euros aujourd'hui à 3 000 euros. Il devrait rapporter près de 1,4 milliard d'euros aux finances publiques.

Pour les retraité·e·s concerné·e·s, cela correspond à une perte, en moyenne, de 600·€ /an.

Les malades : deuxième cible !

La progression du budget de l'Assurance Maladie (*ONDAM*) ne sera que de 2 % (*5,5 milliards d'euros*), soit à peine au-dessus du niveau d'inflation prévu par le gouvernement (*1,8 %*) mais le budget sera inférieur aux prévisions. Aucune amélioration n'est donc à attendre.

En août, le gouvernement a adopté quatre décrets concernant les soins dentaires, le transport sanitaire, certains médicaments jugés peu efficaces et certains dispositifs médicaux (*pansements, béquilles…*). Ces mesures seront effectives le 1er janvier 2027, quel que soit l'avenir du texte budgétaire. Au total, 1,2 milliard d'euros devraient ainsi être transférés de la dépense socialisée (*celle de la Sécu*) vers la dépense privée (*complémentaires et/ou patients*).

Enfin, avec l'annonce d'une « règle d'or » sur la dépense de médicaments, le gouvernement se donne le droit d'imposer de nouveaux déremboursements à la Sécurité sociale.

Un budget masqué et trompeur !

Alors que la rémunération des actionnaires du CAC 40 a encore battu un record en 2025, la surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des entreprises sera reconduite, mais réduite. Quant aux ultrariches, comme l'an dernier, leur seule contribution spécifique à ce budget austéritaire ne devrait rapporter que 600 millions d'euros en 2027 (*hors usage de niches fiscales*) !

Avec ce budget masqué et trompeur, le gouvernement tente de présenter une image de sérieux et de partage des « sacrifices » en espérant un vote positif ou d'abstention au Parlement. Si ce n'était pas le cas (·*motion de censure*), il s'en est déjà donné les moyens de l'appliquer, au moins partiellement, par des décisions prises par décrets.

Nous ne pouvons que nous opposer à cet acharnement gouvernemental qui veut, chaque année, faire baisser les pensions et le niveau de vie des retraité·e·s en estimant sans doute que 1260 € /mois est déjà une pension qui permet de vivre confortablement !

Le 19 novembre à Paris, les retraité·e·s seront dans la rue pour dénoncer ce budget d'austérité !

Manifestation nationale des retraité·es le 19 novembre à 11 h à Paris

Le gouvernement veut prendre 5,5 milliards d'euros dans les poches des retraité·es qualifié·es de privilégié·es avec deux mesures d'austérité. Pendant ce temps, les actionnaires se gavent avec 60 milliards de dividendes distribués au 1er semestre 2026.

Le gouvernement refuse de revaloriser toutes les pensions et retraites de base pour nous voler 4,1 milliards d'euros !

- **Seulement les pensions inférieures à 85 % du SMIC** (1 260 €, soit de 77 euros en dessous du seuil de pauvreté) seraient revalorisées du montant de l'inflation. Cela concerne 28 % des retraité·es, essentiellement des femmes.
- **Les pensions comprises entre 1 260 euros et 2 034 euros ne suivraient pas l'inflation**, leur revalorisation serait fixée par décret. Cela concerne 35 % des retraité·es.
- **Les pensions supérieures à 2 034 euros seraient gelées pour 18 % des retraité·es.**

Nous subissons toutes et tous des dépenses contraintes (énergie, transports, alimentation, logement, santé) qui augmentent plus vite que l'inflation officielle.

Ces désindexations différentes divisent les retraité·es et remettent en cause l'application de la loi (code de la Sécurité sociale) et notre droit à revalorisation des pensions.

Il veut diminuer l'abattement de 10 % du calcul de l'impôt et nous voler 1,4 milliard d'euros.

Actuellement, l'abattement de 10 % est limité à 4 439 €, ce plafond passerait à 3 000 €. La perte de pouvoir d'achat commencerait à 10 € pour un revenu mensuel moyen de 1 625 €, puis elle augmenterait selon le revenu, jusqu'à 860 € pour les 10 % des pensions les plus élevées.

Ces projets régressifs sont porteurs d'injustice sociale. De l'argent, il y en a pour financer le budget.

Son utilisation est un choix politique :

- STOP aux aides aux entreprises (211 milliards en 2025) sans contrôle ni contreparties.
- STOP aux exonérations de cotisations sociales (87 milliards en 2025).

Le gouvernement a reculé en 2025 et 2026 sur ses mesures visant les retraité·es.

Pour repousser celles du PLF et PLFSS 2027
participez massivement à la manifestation nationale des retraité·es,
le 19 novembre à 11 h, rassemblement devant la gare Montparnasse
et manifestation à 13h en direction des Invalides.

Par notre mobilisation, imposons :

- L'indexation a minima de toutes les pensions sur l'inflation au 1er janvier 2027
- Le rattrapage des pertes subies (depuis 2017)
- L'indexation des pensions sur le salaire moyen
- Aucune retraite inférieure au SMIC pour tout·e retraité·e ayant une carrière complète.
- Le maintien de la majoration de retraite pour les deux parents ayant élevé 3 enfants ou plus.
- Le refus de la remise en cause de l'abattement de 10 %.

Par notre action, luttons aussi :

- Pour l'accès à la santé de toutes et tous et l'amélioration du système de santé public.
- Pour le retour et le maintien de services publics de proximité avec du personnel.

Manifestation nationale des retraité·e·s, le jeudi 19 novembre 2026 à Paris

Pour :

- **L'abandon des mesures néfastes prévues aux PLF ET PLFSS**
- **Une revalorisation significative des pensions de retraite, au-delà de la seule application de la loi, pour rattraper les pertes de pouvoir d'achat depuis de nombreuses années**

Le collectif syndical et associatif des organisations signataires portera également ses revendications sur ses autres dossiers communs :

- **Le système de Santé, dont l'état actuel pèse lourdement sur toute la population, mais singulièrement sur les plus âgés**
- **Les services publics de proximité qu'il faut maintenir ou réimplanter**

Modalités de participation et de soutien à la manifestation nationale du 19 / 11

→ Départ en train de Grenoble à 6 h 46, arrivée à Paris (*Gare de Lyon*) à 9 h 46
→ Retour de Paris à 18 h 14, arrivée à Grenoble à 21 h 13.
→ Départ possible de Lyon Part-Dieu (*à 10 h, retour vers 17 h 15, à confirmer*)

Dès maintenant, vous pouvez :

- Vous inscrire pour le voyage à Paris, le 19 novembre, en précisant la gare de départ.
- Envoyer un chèque de soutien financier à l'ordre de la FGR, à l'adresse :

Mme FULCONIS Maryvonne - 27 bis rue Jean Pain - 38600 - FONTAINE

Inscription au voyage à Paris le 19 novembre :

NOM Prénom	*Adresse mail*	*Départ Grenoble*	*Départ Lyon*

Souscription de soutien :

NOM Prénom	*Adresse mail*	*Chèque ou autre*	*Montant*

Manifestation du 29 septembre 2026 à Grenoble



COMMISSION EXÉCUTIVE 2026 - 2027

Titre	Nom	Prénom	Adresse	C.P.	Commune	Fin	Téléphone
M.	ANDRÉ	Christian	293, Grande Rue	38270	PACT	2028	0678583022
Mme	BLANC-TAILLEUR	Chantal	32, rue du 26 Mai	38950	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	2028	
Mme	BRUN	Edwige	24, av. Albert 1er de Belgique	38000	GRENOBLE	2028	0789839248
Mme	CAVIGIOLI	Angèle	180, rue des Petits Jardins	69560	SAINTE COLOMBE-LÈS-VIENNE	2027	
Mme	DUMAS	Christine	14, Impasse Angles d'Auriac	38210	TULLINS	2029	0651899942
M.	FOGLIARINI	Jacques	3, rue des Charmilles	38120	SAINT ÉGRÈVE	2028	0476756329
Mme	FORISSIER	Arlette	36, chemin des Obertières	38460	CRÉMIEU	2028	0607420902
Mme	FULCONIS	Maryvonne	27 bis, rue Jean Pain	38600	FONTAINE	2028	0607191183
Mme	GUILLAUME	Françoise	42, rue Paul Langevin	38130	ÉCHIROLLES	2029	
Mme	HEURTIER	Élisabeth	4, rue de la Moselle	38100	GRENOBLE	2029	0476011240
Mme	JOUANLANNE	Nicole	4, rue du Port aux Princes	38200	VIENNE	2028	0474854475
M.	LADURELLE	Daniel	38, Domaine des Platanes	38760	VARCES-ALLIÈRES-RISSET	2027	0688442466
Mme	MOCQUET	Geneviève	1, allée des Eyminées	38240	MEYLAN	2029	0681052563
Mme	MOROS	Marie-Laurence	9 rue du Grésivaudan	38130	ÉCHIROLLES	2029	0679926909
M.	OGIER-COLLIN	Bernard	194, rue Lesdiguières	38490	LES ABRETS-EN-DAUPHINÉ	2028	0686780560
Mme	PERNIN	Claudie	84, route départementale 1090	38190	BERNIN	2028	0677942471
M.	RAGOT	Maurice	3, rue de la Balme	38950	SAINT-MARTIN-LE-VINOUX	2027	0637708745
M.	RONSEAUX	André	26, rue Joseph Bertoin	38600	FONTAINE	2028	0476263571
Mme	RONSEAUX	Antonine	26, rue Joseph Bertoin	38600	FONTAINE	2028	0476263571
M.	SESTIER	Michel	6, rue Paul Bert	38500	VOIRON	2026	0476050020
M.	VARNET	Jean-Pierre	16, rue Montesquieu	38100	GRENOBLE	2029	0476474045

Bureau départemental

- ***Jacques FOGLIARINI* : Secrétaire départemental–**
  Lien avec le Pôle des Retraités – UCR - CDCA
- ***Maryvonne FULCONIS* : Trésorière**
- ***Maurice RAGOT* : Trésorier adjoint**
- ***Marie-Laurence MOROS***
- ***Jean-Pierre VARNET*** : Publication – Suppl. CDCA
- ***Élisabeth HEURTIER***
- ***Chantal BLANC-TAILLEUR***
- ***Arlette FORISSIER***
- ***Bernard OGIER-COLLIN***

Relations de la CE :

- ***Claudie PERNIN* : relations avec Alertes**
- ***Daniel LADURELLE* : relations avec le SMTC**

Élection à la Commission de Contrôle des Comptes

Les finances de notre association sont contrôlées par une **commission de 3 membres élus en 2026 pour 3 ans.**
Font ainsi partie de cette commission :

- ***Arlette BARRACHIM,***
- ***Isabelle MÉTRAL***
- ***Myriam VARNET***

Inscription à l'A.G. à remplir et à renvoyer avant le 18 novembre

À retourner par courrier à : Maryvonne FULCONIS - 27 bis, rue Jean Pain - 38600 - FONTAINE
ou bien par téléphone au : 06 07 19 11 83 / ou bien par mail à : maryvonne.fulconis@wanadoo.fr

NOM & Prénom : ……

Adresse : …….. Téléphone : ……..

Adresse Internet : ……

Je souhaite participer au repas lors de l'Assemblée Générale : **OUI ☐ NON ☐**
Je souhaiterais trouver un covoiturage depuis …….. **OUI ☐ NON ☐**
Je connais un adhérent potentiel ayant pour coordonnées :

Projet de Budget 2027

Compte de résultats - En italiques : *Résultat 2025* / en gras : **Projet 2027** - Montants arrondis à l'euro près.

	Résultat 2025	**Projet 2027**
CHARGES	*5 378*	**5 400**
Vers[t] siège Cotisations Adh[ts] directs	*1 348*	**1400**
Fonctionnement de la section	*375*	**400**
Frais de déplacements (dép[t] & région)	*375*	**400**
Frais Congrès national	*0*	**0**
Frais de Formation (stages)	*39*	**0**
Recrutement et communication	*29*	**0**
Édition du Bulletin départemental	*386*	**400**
Expédition du Bulletin départ[al]	*807*	**900**
Dépenses des sous-sections	*0*	**0**
Assurance MAIF		
Remb[t] Frais de déplacements (dons)	*1224*	**1 100**
Assurance MAIF	*0*	**0**
Fonds d'aide sections en difficulté	*0*	**0**
Autres charges – Mouv[ts] internes	*0*	**0**
Locaux et charges locatives	*795*	**800**

	Résultat 2025	**Projet 2027**
PRODUITS	*5 463*	**5400**
Cotisations Adhérents directs	*2 227*	**2 200**
Cotisations Adhérents syndiqués	*1 421*	**1 400**
Produits financiers	*59*	**40**
Remb[t] de Congrès & stages	*0*	**????**
Prélèvement sur fonds placés	*0*	**200**
Recettes des secteurs	*0*	**0**
Locaux et charges locatives	*531*	**560**
Dons Frais de déplacements	*1 224*	**1100**
Divers (reprise provision Congrès)	*0*	**0**
Autres produits – Mouv[ts] internes	*0*	**0**

FONDS au 31/ 12/ 2025	*9 101*	
Fonds placés	*7 877*	
BRED	*1 224*	

Rappel 2026 : adhésion à la FGR-FP

Il y a deux façons de rejoindre la section départementale de la FGR-FP 38 :

A – Adhérents à un syndicat ou groupement affilié : Syndicats de la FSU, FO, SOLIDAIRES, ARFEN…

Votre cotisation à ce syndicat ou groupement inclut votre cotisation à la FGR et vous n'avez donc rien à payer.

B – Non-adhérents à ces organisations - Pour devenir « Adhérent·e direct·e »

Votre adhésion directe doit être réglée par chèque à l'ordre de **« FGR Isère » - BRED Paris - Compte 917.04.7497** et adressée **au trésorier départemental** :

FGR-FP 38 – Chez Maryvonne FULCONIS – 27 bis rue Jean Pain – 38600 – FONTAINE.

- Barème d'adhésion -

Adhérents directs 2026
(Pour l'année civile)

Montant mensuel brut de la pension	Cotisation 2026 (*année civile*)
Jusqu'à 1150 €	21,00 €
De 1151 à 1320 €	29,00€
De 1321 à 1450 €	34,00€
De 1451 à 1700 €	43,00€
De 1701 à 1900 €	47,00€
De 1901 à 2200 €	56,00€
De 2201 à 3000 €	63,00€
Au-delà de 3000 €	74,00€

Afin d'éviter un éventuel courrier de rappel, si vous êtes parmi les quelques retardataires, merci de **penser à régler rapidement votre cotisation 2026** au trésorier départemental **(*avant le 15 novembre 2026*)**.

Si vous recevez ce bulletin à une adresse inexacte ou incomplète, merci de signaler la rectification à opérer.

Pour rester informé·e, en temps réel, des événements, actualités et publications de la FGR-FP départementale ou nationale, n'oubliez pas de communiquer votre adresse de courriel à *maryvonne.fulconis@wanadoo.fr*
Les adresses en notre possession sont également transmises au siège de la FGR-FP à Paris. Vous pouvez ainsi bénéficier rapidement de certaines informations nationales qui vous parviendront directement.
Si vous ne souhaitez plus en être destinataire, il vous suffira de l'indiquer par la procédure « Répondre » lors de la réception d'un message du siège national.